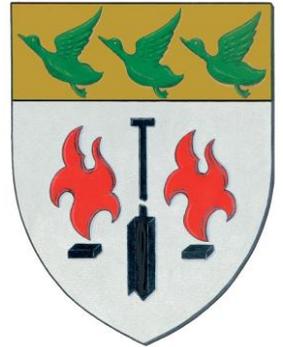


# Le Canard

## *MUNICIPAL*



Numéro 98

SAINT-SAUVEUR

avril 2019



### TECNIPOSE : une structure artisanale spécialisée dans le bâtiment

L'entreprise TECNIPOSE a été créée en 1995 par M. Boinet dans le domaine de l'électricité et la petite rénovation. En 2004, cette entreprise artisanale passe en SARL avec l'association de M. Piochel, un professionnel dans les fermetures de bâtiment (volet roulant, fenêtre, porte, miroiterie), suite à un regroupement l'effectif passe à 4 personnes. C'est ce dernier qui devient gérant de cette société. Le local devenu trop petit avec l'extension de l'entreprise, un premier déménagement s'impose pour héberger 7 personnes. En 2017 le besoin d'espace et par nécessité, d'avoir une visibilité d'enseigne la SARL s'implante sur la ZAC des Bornes du Temps 2. Cela lui permet encore de développer ses activités et d'envisager l'augmentation des effectifs.

Ce local accueille maintenant un peintre M. Lanseman, qui travaille aussi en association avec les autres corps de métier déjà installés. Au total ce sont 10 personnes qui occupent les locaux, ravies de l'implantation, du confort de ce bâtiment et de la situation géographique du site.

De plus l'entreprise répond à des marchés plus conséquents et étend son rayon d'action grâce au gain de temps que lui permet sa proximité des chantiers. Une porte ouverte de l'entreprise aura lieu les 27 et 28 avril.

## La ZAC bientôt à saturation

En ce début d'année, les nouvelles constructions s'implantent. Celles-ci sont destinées à recevoir des cellules prévues pour être louées chez Priez-Flament et chez Stockage 24 à l'usage d'artisans et de particuliers. Peu à peu les terrains disponibles sur la ZAC 2 se font rares d'autant plus que de gros projets sont dans les cartons. Parmi ceux-ci, il y a le bâtiment de 118 000 m<sup>2</sup> pour de la logistique, le permis étant déposé. Celui-ci devrait être accepté d'ici quelques mois sur le terrain de 30 ha, le long de l'autoroute. Un second projet de logistique pour la grande distribution, avec 100 emplois à la clé, devrait voir le jour sur 6 ha. De petites parcelles ont été attribuées à des entreprises spécialisées dans le bâtiment. Sur la partie centrale qui n'a pas été fouillée en raison du coût, se projette un d'abattoir et un centre de formation, cela ne pourra se faire qu'après réalisation des fouilles. Dans la ZAC 1, sur une superficie de 5 ha, derrière le garage MAN, un village d'entreprises est envisagé porté par le groupe Lhotellier dans une structure de 10 000 m<sup>2</sup> divisible en modules et une unité de désamiantage. Reste l'emplacement Gueudet mais il semblerait que cela soit sur le point de bouger.

Malheureusement la ZAC est très attractive pour les gens du voyage qui s'installent aux entrées de parcelles et se branchent au mépris des règles de sécurité. Des plaintes ont été déposées, une requête auprès du Tribunal et un courrier au Préfet pour obtenir un arrêté d'expulsion sans effet à ce jour !



## Budget 2019

Les votes du budget de la commune et de l'eau étaient à l'ordre du jour du conseil municipal du 22 mars. Ils ont été adoptés dans un contexte de prudence budgétaire alors que les dotations de l'Etat seront encore réduites pour toutes les communes, il y a toujours le flou au

sujet de la compensation de la taxe d'habitation.

**Les taux des 3 taxes perçues par la commune baissent de 4% cette année grâce à l'apport de la zone d'activité.**

Le budget primitif de la commune comprend la section de fonctionnement dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants et la section d'investissement qui assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie. Chacune d'elles doit être présentée en équilibre, les deux étant liées.

Le budget primitif prévoit de lourds investissements, il n'y a pas de recours à l'emprunt proprement dit mais l'on doit rembourser l'avance de l'Agence de l'Eau à 0%. Les dépenses et les recettes de fonctionnement du BP 2019 s'équilibrent pour un montant total de 2 900 000 €

et sont réparties ainsi :

- charges à caractère général 452 000 €
- charges de personnel 618 700 €
- charges de gestion courante 162 700 €
- charges exceptionnelles 6 000 €
- charges financières 20 000 €

Ce qui permet d'effectuer un virement à la section d'investissement de 1 636 600 €. Avec les différentes subventions le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 2 200 000 €. Cette somme va permettre de provisionner afin de réaliser des projets ambitieux pour notre village.

Les principaux chapitres sont :

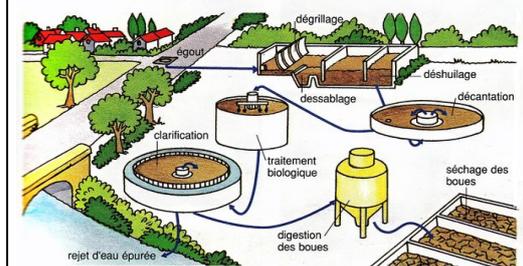
- terrains nus 600 000 €
- hôtel de ville 100 000 €
- bâtiments scolaires 100 000 €
- autres bâtiments 300 000 €
- travaux de voirie 200 000 €
- réseaux divers 200 000 €
- matériel de transport 30 000 €
- matériel de bureau et info 30 000 €
- mobilier 30 000 €
- autres immo corporelles 22 158 €

Ces provisions sont le fruit d'une gestion rigoureuse de la Municipalité.

## Le traitement des eaux usées

Depuis trois mois les eaux usées du SITE d'Ailly-sur-Somme, Breilly et Saint-Sauveur sont maintenant prises en charge par la nouvelle usine de traitement. Cette phase test permet d'effectuer les réglages nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble. Sur les différents sites, le groupement d'entreprises effectue les finitions. Pour Saint-Sauveur, c'est l'agencement du bassin tampon qui

fonctionnera pour absorber le surplus d'eau lors d'orages en période estivale et la mise en place des clôtures, plantations et couches de roulement sur les voiries. La production des boues étant en route, le stockage de celles-ci se fait au hangar à boues avant de les épandre dans les champs. Ce silo ne génère pas d'odeur tout comme sur l'ensemble du circuit de traitement où des désodorisateurs permettent de les capter. La réception des travaux est imminente et lorsque l'usine de traitement d'Ailly sera totalement opérationnelle, le SITE organisera, le jour de l'inauguration, une visite au public.



## Colonel Beltrame sur le rond-point

Un an après la tuerie de Trèbes, dans l'Aude, une stèle a été érigée sur le rond-point devant l'entrée de l'entreprise Easylogistique sur la ZAC des Bornes du Temps 1. C'est devant un parterre d'officiels : La Sous-Préfète, maires, l'abbé Jouy, gendarmes, directeurs d'entreprises et des conseillers municipaux que la cérémonie s'est déroulée. L'Harmonie de Saint-Sauveur, les 23 porte-drapeaux présents et les anciens combattants du secteur ont donné encore plus de solennité à cette inauguration. La Sous-Préfète Myriam Garcia, le colonel Raynaud, les maires d'Argoeuves et de Saint-Sauveur ainsi que M. Brisset, directeur de l'entreprise ont prononcé un discours élogieux pour rappeler la mémoire du colonel Arnaud Beltrame. Le plus émouvant a été celui du colonel Raynaud qui a servi aux côtés d'Arnaud Beltrame à Avranches. M. Brisset instigateur de cet hommage a offert un pot de l'amitié dans les locaux de son entreprise à tous les participants.





## Un festival pour les 30 ans

Les samedi 8 et dimanche 9 juin 2019 se tiendra sur le site de l'Oppidum, le Sama'Rock Festival à l'occasion des 30 ans de Samara. Les organisateurs attendent 5000 personnes ce qui va impacter notre village. Pour informer la population, le directeur de Samara tiendra une réunion en Mairie de Saint-Sauveur le jeudi 2 mai à 18h30.

La RD 191 qui relie Saint-Sauveur à Samara a été désignée "voie rouge" par les services de secours et sécurité. C'est-à-dire qu'aucun véhicule ne pourra l'emprunter du vendredi 7 juin 8 h au mardi 11 juin 12 h.

Le parc Samara offre pour l'occasion un tarif réduit aux habitants de Saint Sauveur et de La Chaussée-Tirancourt. Pour profiter de l'offre, il suffit d'aller chercher les billets privilégiés directement à la billetterie de Samara, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Un entraîneur pour les jeunes ?

Le jeudi 28 février « l'Atelier des Affaires » a accueilli l'entraîneur de l'ASC Christophe Pélissier accompagné par Olivier Lagarde qui prépare les gardiens. Les jeunes footballeurs du club local ont pu échanger avec lui et il s'est

prêté à une séance de dédicaces sur des maillots, ballons et écharpes. Les personnes présentes ont pu constater que Christophe Pélissier est une personne abordable. Chacun y est allé de son pronostic pour le match à venir contre Reims et beaucoup aimeraient revoir le match de 2017 pour la montée. Au cours de l'échange il a donné des informations sur l'état de forme des joueurs et son ressenti sur l'équipe, les entraîneurs de la ligue 1 et les vicissitudes de son poste.



## Les subventions des associations

Le Conseil Municipal a voté les subventions aux associations :

|                                 |          |
|---------------------------------|----------|
| - ACPG-CATM St-Sauveur-Ailly    | 400 €    |
| - Le Club des Bons Amis         | 580 €    |
| - La Coop Ecole J. Prévert      | 1000 €   |
| - La Coop Ecole J. Renard       | 600 €    |
| - L'Ass. Les Amis des Ecoles    | 530 €    |
| - Le Comité des Fêtes           | 14 000 € |
| - L'Association de Football     | 3 000 €  |
| - L'Harmonie de Saint-Sauveur   | 3000 €   |
| - Le Club de Gym Tonic          | 1 600 €  |
| - L'Association Aides Ménagères | 500 €    |
| - L'Ass. « Chés Vadrouilleux »  | 500 €    |
| - Les Restos du Cœur            | 200 €    |
| - La Banque Alimentaire         | 300 €    |
| - Le Club « Théâtre »           | 0 €      |
| - L'Association AVDEC           | 500 €    |
| - L'Association Yoga SAMAVIE    | 200 €    |
| - L'Association Bouffée d'R     | 200 €    |

Cette année, la conjoncture étant, les

subventions aux associations sont sensiblement semblables à celles de l'année dernière.



## Distribution d'un sac de pré-collecte

Un sac de pré-collecte pour le papier et les petits cartons a été distribué à chaque foyer Il en manque pour la rue Pierre Brossolette. Ce contenant permet de stocker les prospectus et de les emmener à la colonne à papier la plus proche de votre domicile.



## La Fête locale

Les festivités du 16 juin auront lieu au cœur du village avec les défilés, aubades de notre Harmonie et groupes retenus par la municipalité.

Les concours de tartes et vélos décorés seront reconduits, sur le même principe que l'an dernier, à savoir :

A 11h, les tartes confectionnées par les adultes seront réceptionnées en mairie et numérotées par une personne ne faisant pas partie du jury. Elles seront notées sur leurs qualités gustatives et visuelles.

A 15h15, les enfants ayant décoré leur vélo seront accueillis à la salle Jean Pazsek d'où ils partiront avec les groupes. Pour assurer la sécurité des plus petits la présence des parents est recommandée.

Les résultats de ces concours seront dévoilés lors du pot de l'amitié qui clôturera cet après-midi auquel les participants seront conviés.



## En Orange, sur les chemins

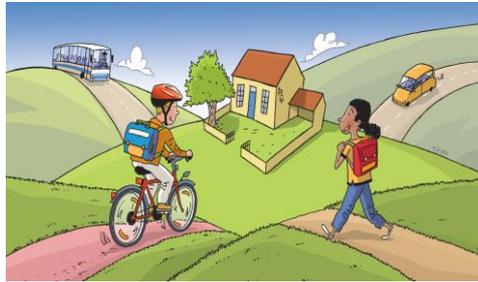
Cette manifestation des gilets orange a lieu tous les ans, un samedi, au début du printemps. Placée depuis trois ans sous l'égide de l'opération « Hauts de France propres » celle-ci s'intitulant au début « Sompropres ». Pour notre village cela a toujours été le nettoyage de printemps et les amoureux de la nature œuvrent depuis plus de trente ans. Cette année ce sont plus de 150 personnes qui se sont investies pour ramasser 8 m<sup>3</sup> de débris sur l'ensemble du marais. Les ordures sont certes moins nombreuses mais, à plusieurs endroits, les ramasseurs ont trouvé des amoncellements de déchets, preuve de l'incivilité de certaines personnes. Les organisateurs ont mis l'accent sur la sensibilisation des scolaires et il est à noter que bon nombre d'enfants accompagnés de leurs parents ont contribué à ce ramassage tout comme les apprentis du CFA voisin ont pu le faire le vendredi. Tous se sont retrouvés vers 11 heures à la base nautique autour d'une collation offerte par la municipalité, satisfaits d'y avoir participé et promettant de revenir l'année prochaine.

## Tous responsables

Avant eu des réclamations sur la sécurité routière dans le village, il convient de rappeler des règles simples qui peuvent avoir beaucoup d'effet :

Respect des limitations de vitesse  
Respect des passages piétons  
Respect des priorités aux intersections  
Respect des emplacements pour les personnes handicapées et les places de stationnement marquées au sol  
Pas de téléphone au volant

Port de la ceinture de sécurité même sur un petit trajet. Prenez le temps de réfléchir, respectez-vous bien ces points, ne pensez-vous pas que si l'on s'y met tous nous pouvons changer les choses.



## Les inscriptions aux écoles

Les inscriptions aux écoles maternelle Jules Renard et primaire Jacques Prévert, pour la rentrée scolaire 2019 /2020 se feront aux mêmes dates, à savoir les **vendredi 10 mai de 16 à 18 h 30** et **samedi 11 mai de 10 à 12 h**. Se munir du carnet de santé et du livret de famille.

En cas d'impossibilité téléphoner au 03 22 51 86 62 Ecole Jules Renard

03 22 51 84 90 Ecole Jacques Prévert



## Le PLUI approuvé par la CCNS

La Communauté de Communes Nièvre et Somme (CCNS) a voté pour le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Chaque délégué des communes s'est prononcé et seules les communes de Picquigny et Breilly ont voté contre. Après cette étape, le projet de PLUI va être présenté aux administrations qui vont faire part de leurs observations. En fonction de celles-ci le PLUI sera rectifié et un nouveau vote sera nécessaire pour l'approuver. Viendra ensuite la période des recours et après analyse de chaque demande et rectification, ce sera l'heure de l'adoption définitive.

## Meilleure visibilité des passages cloutés

Le Conseil Municipal a souhaité améliorer la sécurité des enfants. C'est ainsi que des panneaux indicateurs de passages cloutés ont été installés aux abords de l'école Jacques Prévert et à proximité de la salle Jean Paszek où les enfants de l'école Jules Renard ont l'habitude de traverser. En tout ce sont quatre panneaux de signalisation solaires clignotants à leds qui ont été installés sur la route principale par l'entreprise SES pour un coût de 10 507€ HT. La signalisation lumineuse renforcée à leds permet de sécuriser les zones sensibles telles que périmètres scolaires et axes routiers à trafic dense. Le renforcement à leds du panneau de signalisation optimise l'impact visuel pour marquer l'esprit des automobilistes et les amener à ralentir.



## Des parterres bien fleuris à la Mairie

Le fleurissement aux abords de la Mairie est resplendissant et les couleurs printanières donnent du volume aux massifs. Cela incite à la gaieté surtout avec ces beaux jours de soleil dont nous bénéficions, cela met en lumière notre village.



**Comité de rédaction : G.Delattre, M.Bouteleux, M.C.Descamps, S.Dumortier, J.F.Bellebouche, F.Blondel, C.Leloire, C.Licour, F.Decerf**

## Du macadam sur les trottoirs

Une partie des trottoirs de la Résidence des Vignes était toujours en herbe et un mini rond-point était à supprimer pour faciliter la manœuvre du camion poubelle. Le Conseil avait validé ce marché en novembre et la réalisation de ces travaux vient de se faire. C'est l'entreprise Colas, attributaire du marché pour 18 820 € HT auquel il faut ajouter 2 206€ en avenant. A cette occasion on a pu voir en fonctionnement le matériel applicateur de macadam qui évite aux employés de transporter de lourdes charges. Le conducteur d'engins manipule le bras déverseur et l'avancement du camion à partir d'un boîtier de commande. Les habitants de ce lotissement sont pleinement satisfaits.



## Aide à domicile

Pour tout renseignement sur l'AMD y compris pour la téléalarme, des permanences se tiennent en mairie de Saint-Sauveur de 12 à 14 h les deuxième et quatrième mardi de chaque mois ou au téléphone (03.22.51.48.50) à Flixecourt.



## Les vestiaires du terrain de foot

Spacieux, accessibles, fonctionnels, les nouveaux vestiaires vont permettre au stade Robert Martin d'accueillir dans de très bonnes conditions les joueurs des clubs, le public, les centres de loisirs, les associations, lors des matchs et festivités organisés. Une rampe aux normes d'accessibilité en vigueur et des

toilettes aménagées permettront aux personnes à mobilité réduite d'accéder à cet endroit. Les jeunes des centres pourront faire leur toilette et la vaisselle dans des lavabos et auges adaptés. Les pissotières disgracieuses seront supprimées. Tous ces équipements s'intégreront dans l'existant et ne perturberont pas le fonctionnement des équipes de football. Le coût total de cet aménagement de mise en conformité est de 55 000 € HT. Le terrain de foot subit des dégradations régulières avec les lapins qui s'en donnent à cœur joie en creusant des cavités. Pour éviter ces intrusions, un grillage fourni par la commune va être installé le long de la main courante par les membres du club.



## Volée de cloches à l'église

C'est lors du dernier Conseil que la décision a été prise de changer l'horloge de programmation pour le tintement des cloches de l'église. Les trois cloches auront la possibilité de sonner à la volée lors des événements. La mise aux normes électriques de l'installation était plus que nécessaire. Pour permettre à l'ensemble de fonctionner correctement, des brides seront installées afin de maintenir le mouton support de cloches. C'est l'entreprise Bodet, déjà chargée de la maintenance qui va procéder à cette modification pour un coût de 7 600 € HT. En espérant qu'une volée de cloches les ramène pour Pâques et qu'à cette occasion la sonnerie se fasse à la volée.

## Du nouveau à la médiathèque

Le prêt de livres jeunesse et adultes est en service depuis environ 1 an. Vous avez toujours le choix entre les romans, les documentaires, les BD et le fonds

régional... Depuis 1 mois, nous avons, pour les malvoyants des livres en gros caractères et des livres audio.

Début mai viendra s'ajouter le prêt de CD. Il y en aura pour tous les goûts : rock, musique classique, musiques électroniques, musique et cinéma, chansons francophones, musique du monde... environ 300 CD prêtés par la bibliothèque départementale d'Amiens.

Petit rappel de nos horaires d'ouverture mercredi de 10 à 12 h et de 16 à 18 h, jeudi de 18 à 19 h 30 et vendredi de 16 à 18 h.

Le jeudi matin est consacré au catalogage ou aux bébés-lecteurs et, le vendredi après-midi tous les 15 jours, à l'accueil des 3 classes de l'école élémentaire Jacques Prévert.



## Un beau revêtement pour le lotissement

Les habitants du lotissement Julian Grimau sont satisfaits des travaux réalisés par l'entreprise Colas pour améliorer leur cadre de vie. Tout d'abord l'entrée des cours a été abaissée pour faciliter l'accès des véhicules et le trottoir réaménagé à ces endroits. Ensuite, la chaussée dégradée a été rabotée pour permettre la pose d'un nouveau revêtement. C'est un « finisseur » (photo ci-dessous) qui a été utilisé pour appliquer le macadam. Cet engin permet d'opérer sur une grande largeur, le rendu est très satisfaisant. Le coût des aménagements dans ce lotissement est de 6 000€ HT pour abaisser les bordures aux entrées et 18 680 € HT pour la réalisation de l'enrobé.





## La chasse aux œufs

Comme chaque année, le lundi de Pâques, tous les enfants se donnent rendez-vous à 11h devant la Mairie pour la chasse aux œufs dans le village. Cette manifestation organisée par le comité des fêtes s'adresse aux enfants scolarisés jusqu'en primaire. La présence des parents est souhaitée. Les plus chanceux pourront repartir avec une poule ou un lapin en chocolat, mais tous auront des œufs dans leur panier.



## Bien-vieillir dans notre village

Si bien-vieillir était plus facile qu'on ne le croit. C'est probablement une question de bonnes habitudes, une sorte de gymnastique physique et mentale. Alors si le cœur vous en dit, les quadras, les quinquas, les sixties, les seventies à la gym douce à l'Arcade le lundi 15 à 16h, sauf vacances scolaires, est pour vous. En 2004, voilà déjà 15 ans que ce rendez-vous associatif de la commune existe pour le bien de chacun(e). On s'y amuse et on y travaille bien, en douceur, le renforcement musculaire, l'équilibre et la mobilité (prévision des chutes par exemple). Infos Mme Leleu (03.22.51.92.36) ou Mme Lengellé. Une prochaine session se tiendra en septembre 2019 mais on peut venir observer avant dans la salle.

Et pour le mental ?

Renouons avec un plaisir perdu parfois chez les seniors : lire ! Quel excellent moyen de s'évader et rester connecté avec le monde ! L'adhésion est gratuite à la médiathèque et les bibliothécaires compétentes sont là pour guider. C'est encore un service communautaire. Il y a beaucoup de choix.



## La cantine à 1€

La Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé Mme Dubos a annoncé le 7 avril le lancement d'une campagne « la cantine à 1€ » dans huit académies tests dont celle d'Amiens, avant de généraliser sur tout le territoire à la prochaine rentrée. Les communes qui s'engagent recevront 2 € par repas d'aide de l'Etat. Le Maire interrogé par FR3 sur ce sujet a trouvé que c'était une mesure qui allait dans le bon sens et qui s'attaque aux racines des inégalités. Il a dit qu'il allait soumettre à son conseil cette proposition sachant que la commune pratique déjà un tarif dégressif de 3,60 € à 3€ pour le prix d'un repas. Celui-ci varie en fonction de la composition familiale. Cette mesure devrait être mise en place pour la fin avril mais pour l'instant cela reste flou.



## Le Familistère de Guise

Le 3 avril 2019, l'association AVDEC de Saint-Sauveur a emmené en car ses adhérents visiter le Familistère de Guise (Aisne). Un guide avisé les a aidés à comprendre la réalisation de cette utopie

inspirée en partie par Charles Fourier. De 1859 à 1884, Jean-Baptiste André Godin, bâtit à Guise à proximité de son usine de poêles en fonte, une cité de 2.000 habitants qu'il va nommer « le Familistère » ou « Palais Social ». Cet industriel avant-gardiste sait parfaitement moduler la production au marché, il représente le contre modèle des cités ouvrières habituelles : celui-ci veut par exemple que ses ouvriers accèdent aux équivalents de la richesse, qu'ils habitent sous le même toit que ses cadres. Ce « rêve » va fonctionner jusqu'en 1968 sous le régime d'une association coopérative du travail et de capital. Après deux décennies de valorisation et restauration dans le cadre du programme UTOPIA, le Familistère aujourd'hui est toujours habité en partie, il est aussi un musée qui raconte l'histoire d'un idéal à travers 5.000 m<sup>2</sup> d'expositions et plusieurs ha de jardins. Le parcours va donc conduire nos touristes de l'appartement du fondateur au théâtre, des économats au pavillon central, de la buanderie au parc du palais social. L'usine est toujours en activité (cheminées Philippe par exemple) avec production de moyens de cuisson et chauffage. Une école y fonctionne encore. Le site est facilement visitable et cette expérience très curieuse a bien fait réfléchir nos Picards qui ont eu loisir de comparer cet épisode avec leur vécu en usine dans la Somme. Merci AVDEC pour ce choix de visite.

## Des parkings en prévision

La Municipalité souhaite acquérir une vieille ferme rue Roger Salengro et une bande de terrain rue Pierre Brossolette. Les négociations sont en cours et nous espérons que toutes les parties trouvent un terrain d'entente. Dans ces deux rues, le stationnement est un réel problème et la caractéristique de ces voies rend difficile la circulation du camion de ramassage des ordures ménagères, l'utilisation des engins de lutte contre l'incendie et les véhicules de secours. Dans la rue Salengro le passage des bus pour Samara et les camions compliquent encore plus la situation. Avec les véhicules stationnés sur le trottoir, les piétons se rendant au cimetière, les parents avec des poussettes et les personnes à mobilité réduite rencontrent de réelles difficultés pour se déplacer.

Il est urgent d'aménager ces deux rues d'autant plus que la chaussée se dégrade et que les riverains se plaignent du bruit et de la dangerosité à circuler sur ces axes.